



Fiche de données de sécurité

selon règlement 453/2010

bacteriaStop® iu2

Date d'impression : 09.09.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Dénomination commerciale : bacteriastop iu2

Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation: Biocide

Renseignements concernant le fournisseur et la fiche de données de sécurité

Kochdesign GmbH Erlenstrasse 44 2555 Brügg Switzerland

Telefon +41 32 333 15 75 Fax +41 32 333 15 79

Numéro d'appel d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique, Zurich

+41 44 251 51 51 ou 145 (depuis la Suisse)

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich

+41 44 251 51 51 oder aus der Schweiz: Tel 145

Centro Svizzero d'informazione tossicologica

+41 44 251 51 51 o dalla Svizzera: Tel 145

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification et marquage selon directives 1272/2008 CE

Flam. Liq. 2, H225 ; Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410

Classification et marquage selon Directives 1999/45/CE

Facilement inflammable R11, toxique pour l'environnement, R50/53

Éléments de marquage

Marquage obligatoire selon Directives (CE) 1272/2008 : Oui

Exceptions : Non

Mot de signalisation : Danger

Composants :

Phrases H :

H225 : Liquide et vapeurs très inflammable

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases P :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 : Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux.

Marquage particulier:

EUH208 : Contient Permethrin. Peut produire une réaction allergique.

Appliquer une indication de danger tangible.

Les informations mentionnées sont valable pour l'utilisateur final privé.

Autres Dangers : Ce mélange ne contient aucune substance classifiée selon PBT ou vPvB.

Symboles de danger



3 Composition/informations sur les composants

Substances

Contenues dangereux:

Mélanges

Caractéristiques chimiques : Mélange alcoolique

Substances
dangereu-
ses:

No. CAS	No. Index	No. CE	Dénomination	Plage m%	Symbole	Phrases R/H
64-17-5	603-002-00-5	200-578-6	Ethanol REACH_01-2119457610-43-xxxx	90 - 100%	F ; GHS02 Dgr	R 11 ; H225
51-03-6	n.d.	200-076-7	2-(2-Butoxyethoxy)ethyl-6-2-(2-Butoxyethoxy)ethyl-6-	1 - 5%	Xn, N ; GHS07 GHS09	R 21-50/53 ; H312 H400 H410
7696-12-0	n.d.	231-711-6	Tetramethrin	0.3	Xn, N ; GHS07 GHS09	R 22-50/53-57 ; H312 H400 H410
52645-53-1	613-058-00-2	258-067-9	m-Phenoxybenzyl-3-(2, 2-dichlorovinyl)-2, 2-dimethylcyclopropanecarboxylat	0.15	Xn, N ; GHS07 GHS09	R 20/22-43-50/53 ; H332 H302 H317 H410

Texte pour phrases R/H voir sous section 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Après inhalation des gaz d'incendie ou de décomposition en cas d'accident se déplacer à l'air fraîche.

En cas de malaise contacter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de malaise consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment pendant au minimum 15 minutes avec de l'eau avec les paupières ouvertes. En cas de malaise consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau et boire abondamment d'eau. Ne pas provoquer un vomissement – consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : L'inhalation de concentrations de vapeur importantes peut provoquer des symptômes comme mal de tête, Vertige, fatigue, nausée et vomissement.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traiter symptomatiquement

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Extincteur à sec, CO2, jailli d'eau ou mousse d'alcool.

Moyens d'extinction inadapté pour des raisons de sécurité : Aucune restriction particulière.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie possibilité de formation d'oxycarbone

Conseils aux pompiers

Équipement individuel

Utiliser des appareils respiratoires autonomes à l'air courant. Porter des vêtements de protection étanche aux produits chimiques.

Informations supplémentaires

Utiliser un jailli d'eau pour refroidir les récipients en danger.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédure : Voir section 8

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans la canalisation. En cas ou un déversement accidentel important ne peut pas être maîtrisé, informer les autorisations officielles locales.

Méthodes et matériel de retenue et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbent du liquide (par ex. sable, silicagel, liant acide, liant universel, sciure).

Éliminer ce matériel selon les règlements officiels.

Référence à d'autres sections : Aucune.

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Informations pour un maniement sécurisé

Éviter l'inhalation des vapeurs/poussières. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Enlever les vêtements contaminés immédiatement. Ne pas manger, boire et fumer pendant le travail.

Informations relatives à la protection d'incendie et d'explosion

Tenir à l'écart de sources inflammables, ne pas fumer.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :

Exigences au dépôt et aux récipients : Tenir dans un local avec un sol traité contre les solvants.

Information pour un stockage en commun : Tenir loin des oxydes.

Autres informations relatives au stockage : Protéger de la chaleur et des rayonnements solaires.

Utilisation finale particulière : n.d.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Désignation de la substance	Valeur de contrôle
Ethanol	AGW : 500 ppm 960 mg/m ³

Limite et contrôle des expositions

Technique de commande adaptée : Tenir les récipients bien fermés. Veiller à une bonne ventilation à la place de travail. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air ce qui fait qu'elles se posent au sol.

Mesures de sécurité individuelles

Protection respiratoire : En cas d'aération insuffisante utiliser un appareil respiratoire. Filtre A

Protection des mains : Porter des gants étanches en caoutchouc butylène avec un temps de pénétration > 6h. Observer les indications du fournisseur des gants concernant le temps de la pénétration et du percement. Prendre en considération les conditions locales dans lesquelles les gants sont utilisés, comme danger de coupure, abrasion et durée de contact.

Protection des yeux : Lunettes de protection

Protection du corps : Équipement de protection

Autres : Respecter les limite de temps d'utilisation.

Limite et contrôle des expositions environnementales : n.d.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations des propriétés principales physiologiques et chimiques

Forme : liquide

Couleur : légèrement jaune

Odeur : alcoolique

Seuil d'odeur : n.d.

Valeur pH non dilué : n.d., valeur pH en 1% d'eau : n.d.

Point/plage d'ébullition : >78, point/plage de fusion (°C) : n.d.
Point d'allumage (°C) : <21, dans un récipient fermé
Inflammabilité (EG A10/A13) : non
Température d'allumage (°C) : 425 (solvants)
Autoinflammabilité (EG A16) : aucune
Propriété favorisant l'incendie : non
Danger d'explosion : non
Limite d'explosion (Vol. %) : inférieure : 2 (solvants), supérieure : 12 (solvants)
Pression/densité de vapeur (air=1) : >53hPa/les vapeurs sont plus lourdes de l'air et s'épandent au sol.
Densité (g/ml) : 0,79
Solubilité dans l'eau : miscible partiellement
Coefficient de distribution, n-octanol/eau : n.a.
Viscosité : n.d.
Contenue de solvants (pois %) : >90%
Décomposition thermique (°C) : n.d.
Vaporisation : n.d.

Autres informations : n.d.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune.

Stabilité chimique

Stable en conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse n'est connue en cas d'utilisation normale.

Conditions à éviter : Protéger contre le gel, la chaleur et les rayonnements solaires.

Matières incompatibles : Réactions avec oxydants

Produits de décomposition dangereuse : Aucune décomposition n'est connue en cas de stockage et utilisation conforme.

11 Informations toxicologiques

Effets toxicologiques

Substances : n.a.

Mélanges

Toxicité imminente :

Inhalation : n.d.

Ingestion : ATEMIX>>>2000

Contact avec la peau : n.d.

Irritant/caustique (à la peau/les yeux) : Irritation minimale

Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée

Cancérogène : n.d.

Mutagène : n.d.

Toxicité pour la reproduction : n.d.

Effets narcotiques : Une inhalation de vapeurs concentrées peut provoquer des effets narcotiques ou acidose métabolique.

Expériences pratiques : n.d.

Expériences pratiques

Observations importantes pour le classement : Aucune.

Autres observations : Aucune.

Le classement de la préparation a été fait selon la procédure de calcul.

12 Informations écologiques

Toxicité

Très nocif pour les organismes aquatiques.

Tetramethrin : LC50 (poisson/96h) : 3,7µg/l

Permethrin : LC50 (Pimephales promelas/96 h) : 0,016 mg/l ; EC50 (Daphnia magna/48h) : 0,32 µg/l.

Persistence et décomposition

Les composants organiques peuvent être décomposés biologiquement dans une station d'épuration après neutralisation.

Potentiel d'accumulation biologique : Possibilité d'un effet néfaste à long terme dans les eaux.

Mobilité au sol : n.d.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance classée selon PBT ou vPvB

Autres effets dangereux

Valeur CSB, mg/g : n.d.

Valeur BSB5, mg/g : n.d.

Indication AOX : néant.

Corposants significatifs écologiques : Piperonylbutoxide, Tetramethrin, Permethrin

Autres effets nocifs : Aucun.

13 Considérations relatives à l'élimination

Procédures de l'élimination de déchets

Recommandation : D 10 / R 1 Clef de déchets no. : 20 01 30







Le numéro de la clef de déchets doit être définie par l'utilisateur, le producteur, et le l'éliminateur. En outre observer les règlements administratifs locaux.

Pour emballages contaminés

Recommandation : Rincer avec un détergent adapté. Autrement traiter comme les restes de produits. Des emballages non contaminés et vides peuvent être recyclés.

Maniement sécurisé : Comme pour restes de produits. Les précautions habituelles pour un maniement avec des produits chimiques sont à respecter.

14 Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
Numéro UN	1170	1170	1170
Dénomination officielle UN	UN1170 émulsion Ethanol	Émulsion Ethanol & MARINEPOL-LUTANT (Piperonylbutoxide, Tetramethrin, Permethrin)	Émulsion Ethanol
Classe de danger pour transport	3  	3  	3  
Groupe d'emballage	II	II	II
Dangers pour l'environnement	-	Non	-
Précautions particulières pour l'utilisateur	Catégorie de transport: 2 Code de classification: F1 Numéro de danger: 33 LQ: 1L	F-E, S-D	Instructions emballage (avion passagers) 353 Instructions emballage (avion merchandise) 364
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC code	-	-	-

15 Informations réglementaires

Prescriptions relatives à la sécurité, la santé et l'environnement/règlements spécifiques pour le produit ou le mélange

Observer la limitation d'emploi selon MuSchG / JArbSchG : Oui.

Observer l'obligation de conservation selon § 8 (6) GefStoffV : Oui

Observer l'ordonnance d'incident majeurs : Oui.

Instruction technique pour air :	Classe	Chiffre	Plage m%
		5.2.5	> 90%

Classe de mise en danger pour eau : 2; Classement selon VwVwS

Classe de dépôt : 3A

Observer le règlement du TRGS 510 : Non

Observer le règlement du TRG 300 : Non

Observer le règlement du WRMG : Non.

Autres règlements à prendre en considération : BiozidV, déclaration obligatoire selon § 16e ChemG

Jugement de sécurité de la substance : Aucun.

16 Autres informations

Phrases R/H de section 3

R 11 : Facilement inflammable.

R 20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R 21 : Nocif par contact avec la peau.

R 22 : Nocif en cas d'ingestion

R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 57: Toxique pour les abeilles.

H225 : Liquide et vapeurs très inflammable.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 : Nocif par inhalation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances et expériences à la date d'édition. Elles n'ont pas la signification d'assurances des propriétés. Elle ne peut ni être changées, ni être transposées sur d'autres produits. La reproduction inchangée est admise.